



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance et emploi

Question au Gouvernement n° 3996

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Pascal Terrasse, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Pascal Terrasse. Madame la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, la semaine dernière, l'annonce des chiffres du chômage n'a pas eu l'écho qu'elle a habituellement. Il faut le rappeler : ces chiffres sont bons.

M. Patrice Verchère. Parce qu'ils sont bidon !

M. Pascal Terrasse. Malheureusement, en raison des événements actuels, la presse ne les a pas commentés. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Pour le deuxième mois consécutif depuis le début de l'année, le chômage baisse dans notre pays. Le Premier ministre l'a rappelé à l'instant : le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A a baissé de 70 000.

M. Patrice Verchère. Pour quelle raison ?

M. Pascal Terrasse. C'est un chiffre très important, au vu de ce qui s'est passé ces sept ou huit dernières années. Cette baisse profite à toutes les classes d'âge, mais d'abord et avant tout aux jeunes de moins de 25 ans.

Notre pays s'est engagé dans la réforme. Les employeurs peuvent bénéficier du CICE. Nos engagements ont permis la mise en œuvre d'une série de mesures, dans le cadre du pacte de compétitivité, comme le Premier ministre vient de le rappeler. Nous avons ainsi redonné confiance aux employeurs et aux entreprises. Aujourd'hui, le climat est favorable à l'embauche.

Les bons chiffres ne doivent pas pour autant nous faire oublier les quelques difficultés que rencontrent notamment les zones rurales désindustrialisées. Je pense aussi aux nouveaux modes d'action dans le cadre de l'économie numérique.

Madame la ministre, quel est l'engagement du Gouvernement pour améliorer les chiffres du chômage, cette année et dans les années à venir ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

M. Yves Nicolin. Quel dialogue !

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, vous avez raison de parler de nouvel élan. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) En effet, au mois d'avril, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 19 000.

M. Patrice Verchère. Les chiffres sont bidon !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Cela faisait cinq ans que notre pays n'avait pas connu deux mois consécutifs de baisse du nombre de demandeurs d'emploi.

M. Guy Geoffroy. Arrêtez ! Tout cela n'est pas sérieux !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Il est particulièrement intéressant d'observer la tendance : depuis le 1^{er} janvier, la France compte 70 000 demandeurs d'emploi de moins. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Christophe Castaner. Bravo !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Vous l'avez dit, monsieur le député : cette baisse touche toutes les classes d'âge.

M. Yves Nicolin. Baratin !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Elle concerne également les chômeurs de longue durée. Cela faisait bien longtemps que notre pays n'avait pas connu de baisse du chômage de longue durée ! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

Cela montre bien que nous devons continuer notre action, non seulement dans le cadre des outils que vous avez cités – le pacte de responsabilité, le CICE –, mais également en améliorant la qualification des demandeurs d'emploi. Il ne s'agit pas de former pour former, mais de former utile.

M. Guy Geoffroy. Ce serait bien !

Mme Myriam El Khomri, ministre. C'est le travail que nous menons, avec Clotilde Valter...

M. Guy Geoffroy. Existe-t-il une formation pour les membres du Gouvernement ?

Mme Myriam El Khomri, ministre. ...et avec la quasi-totalité des régions. Nous avons signé quatorze conventions régionales, qui portent à la fois sur les métiers en tension et sur les secteurs d'avenir – l'économie numérique, la transition énergétique –, et qui permettent non seulement de préparer la reconversion professionnelle des demandeurs d'emploi, mais également d'investir humainement, pour améliorer les choses.

L'aide à l'embauche pour les PME est essentielle. Depuis le début de l'année, 350 000 demandes ont été déposées, et il est intéressant de constater qu'un grand nombre de TPE et de PME sont en train d'utiliser cette mesure.

Enfin, nous observons une baisse très importante du chômage dans certains départements. Je pense par exemple aux Ardennes, qui connaissent la baisse la plus importante sur le territoire national.

M. Damien Abad et M. Jean-Luc Warsmann. N'importe quoi !

Mme Myriam El Khomri, ministre. Nous devons donc poursuivre notre action, en prenant non seulement des

mesures conjoncturelles, mais aussi des mesures structurelles comme celles que contient le projet de loi travail.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3996

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er juin 2016](#)